

Bulletin de souscription au capital de la SCIC ÔKHRA

Je, soussigné(e) :

Nom /Dénomination sociale :

Prénoms/RCS :

Domicile /Siège social :

Profession/activité :

En application des dispositions de l'article 19 septies de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, et plus particulièrement de son TITRE II ter portant statut de la société coopérative d'intérêt collectif ;

Connaissance prise du projet de statuts de **Société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme (SCIC sa)** à capital variable qui sera adopté par l'actuelle association

ÔKHRA,

déclarée à la sous-préfecture de d'APT (Vaucluse) le 13 juin 1994 sous le n° 1/03417

publiée au J.O. du 2 novembre 1994

siège social : Ancienne Usine Mathieu - D 104 Route d'Apt - 84220 Roussillon

Déclare souscrire à (...) parts de capital de 200 Euros de nominal chacune de ladite société sous statut **SCIC** :

A l'appui de ma souscription, je verse ce jour en numéraire la somme de (.....) Euros, par chèque, représentant la libération intégrale des parts souscrites avant transformation de la société. Le défaut d'agrément de la société par la préfecture entrainera la restitution de la somme dans les 8 jours du rejet devenu définitif, s'il n'est pas décidé la transformation de la société sous une autre nature ou forme.

Un exemplaire me sera remis après réception de mon bulletin de souscription.

Fait à

Le En deux originaux

(1)

Le Président d'ôkhra

(1) Signature du souscripteur précédée de la mention manuscrite "bon pour souscription de parts de capital de €, ce qui porte mon capital à €.

Exemplaire à conserver par ôkhra

Bulletin de souscription au capital de la SCIC ÔKHRA

Je, soussigné(e) :

Nom /Dénomination sociale :

Prénoms/RCS :

Domicile /Siège social :

Profession/activité :

En application des dispositions de l'article 19 septies de la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopération, et plus particulièrement de son TITRE II ter portant statut de la société coopérative d'intérêt collectif ;

Connaissance prise du projet de statuts de **Société coopérative d'intérêt collectif à forme anonyme (SCIC sa)** à capital variable qui sera adopté par l'actuelle association

ÔKHRA,

déclarée à la sous-préfecture de d'APT (Vaucluse) le 13 juin 1994 sous le n° 1/03417

publiée au J.O. du 2 novembre 1994

siège social : Ancienne Usine Mathieu - D 104 Route d'Apt - 84220 Roussillon

Déclare souscrire à(.....) parts de capital de 200 Euros de nominal chacune de ladite société sous statut **SCIC** :

A l'appui de ma souscription, je verse ce jour en numéraire la somme de (.....) Euros, par chèque, représentant la libération intégrale des parts souscrites avant transformation de la société. Le défaut d'agrément de la société par la préfecture entrainera la restitution de la somme dans les 8 jours du rejet devenu définitif, s'il n'est pas décidé la transformation de la société sous une autre nature ou forme.

Un exemplaire me sera remis après réception de mon bulletin de souscription.

Fait à

Le En deux originaux

(1)

Le Président d'ôkhra

(1) Signature du souscripteur précédée de la mention manuscrite "bon pour souscription de parts de capital de €, ce qui porte mon capital à €.

Exemplaire à conserver par vous-même (après signature par ôkhra)